

Vous habitez la commune de Druelle-Balsac et à plus de 500 mètres d'un axe ou d'un arrêt de bus desservi par une ligne régulière, le TAD Liberté est fait pour vous !

Circuits

Le véhicule vient vous chercher :

- Soit à l'arrêt collectif le plus proche de chez vous,
- Soit à votre domicile si celui-ci est situé à plus de 250 mètres d'un arrêt collectif.

Il vous dépose ensuite à la destination de votre choix parmi les arrêts de bus suivants :

- Le Bouldou (à Druelle)
- Le Mail (à Rodez/Bourran)
- Place Foch (à Rodez)
- Gare SNCF (à Rodez)
- La mairie de Balsac

Et vice-versa pour le voyage de retour.

Horaires

Du lundi au samedi, deux aller/retour par jour vous sont proposés (sauf jours fériés).

- Allers : Arrivée à Rodez ou à "Bouldou" ou à Balsac Mairie à 9h00 et à 14h00.
- Retours : Départ de Rodez ou du "Bouldou" ou à Balsac Mairie à 11h00 et à 16h30.

Comment bénéficier de ce service ?

1) S'inscrire au service de TAD

Pour utiliser le Transport à la Demande, il faut obligatoirement être inscrit au service. L'adhésion peut s'effectuer directement via notre site Internet www.rodezagglo.fr, par téléphone au 0800 00 79 50 (Choix 2), ou directement à l'agence. Elle est validée dès réception des justificatifs par courrier à l'agence Agglobus.

Pièces à fournir à l'agence Agglobus : copie de la carte d'identité, justificatif de domicile (loyer, EDF...) de moins de 3 mois, photographie d'identité.

2) Réserver son déplacement

Le TAD est un service qui fonctionne uniquement lorsqu'une réservation a été faite. Toute réservation doit s'effectuer au plus tard la veille du déplacement avant 17h.

Vous avez la possibilité de faire votre réservation en appelant le service Agglobus à la Demande au 0800 00 79 50 (Choix 2) (Numéro gratuit depuis un poste fixe) ou en vous rendant à l'agence Agglobus (3 Place d'Armes à Rodez) ou directement via le site Internet www.rodezagglo.fr. Nous vous demanderons votre adresse de prise en charge, le nombre de passagers, le jour et l'heure de votre déplacement.

Le jour du déplacement, soyez munis d'un ticket Agglobus T.A.D. ou d'un abonnement en cours de validité accepté sur le service, le conducteur vous déposera à l'un des arrêts proposés sur votre secteur.

Titres de transport acceptés sur le TAD

Pour accéder au service de TAD, vous devez être muni d'un titre de transport en cours de validité :

- **1 voyage TAD = 2 €** (vendu à bord des véhicules TAD)
- **10 voyages TAD = 20 €** (vendu à bord des véhicules TAD et à l'agence Agglobus). [A partir du 18 septembre 2017, ce titre sera chargeable sur votre carte « support » Agglobus que vous pourrez recharger directement via le site internet \[www.agglobus.rodezagglo.fr\]\(http://www.agglobus.rodezagglo.fr\).](#)

Vous pouvez également bénéficier de ce service avec :

- **Un Pass Mensuel** en cours de validité,
- **Un Pass Annuel** en cours de validité,
- **Un Pass Jeunes** en cours de validité (uniquement le mercredi après-midi, le samedi et durant les vacances scolaires).